Le poids des mots, le choc des propos…

« La loi s’applique à tout le monde, y compris à ceux qui appartiennent à Sud. (…) Je
ne peux accepter qu’une organisation syndicale irresponsable casse le service public
et bafoue l’intérêt des usagers(…). »

Nicolas Sarkozy, Vesoul, le 15 janvier 2009

La loi, qui s’applique à tous, ne s’applique-t-elle donc pas au Président de la
République, qui, de sa tribune, sous les yeux de tous les Français, se permet de
calomnier une organisation syndicale, et de stigmatiser toutes les personnes qui en
font partie ?
Qui casse le service public aujourd’hui? Qui bafoue l’intérêt des usagers ?

Faut-il rappeler à notre Président que la grève reste à ce jour, qu’il le veuille ou non,
un droit, en France? Un droit qu’il a allègrement piétiné à l’occasion d’un superbe
numéro de claquette médiatique dont il a le secret…

Selon la définition du Petit Larousse, « irresponsable » signifie : « qui manifeste une
légèreté coupable, de l’irréflexion, de l’inconscience vis-à-vis de ses actes ».
N’y-a-t-il pas un peu de légèreté coupable, d’irréflexion et d’inconscience dans
l’attitude du chef de l’Etat qui emploie des mots accablants à tort et à travers ? Est-ce
bien digne d’un chef de l’Etat que de manquer à ce point de

pondération et de céder
à des emportements populistes et démagogiques?

Peut-être faut-il rappeler au Président des Français le sens du verbe «diffamer » :
« porter atteinte à la réputation d'une personne ou d'un corps constitué, par des
paroles ou des écrits non fondés, mensongers. »

Par ses propos calomnieux, Monsieur le Président a jeté sans discernement le
discrédit sur tous les salariés en lutte aujourd'hui dans ce pays, a fortiori sur ceux
qui se battent sous la bannière du syndicat SUD.

SUD France 3 soutient ses camarades de SUD Rail injustement attaqués, alors que
l'ensemble du syndicat fait l'objet d'une tentative de déstabilisation de la part du
gouvernement.

Si se battre aujourd'hui pour défendre les droits des salariés et tenter de les protéger
contre toutes les agressions dont ils peuvent faire l'objet est un acte irresponsable,
alors oui, NOUS SOMMES TOUS DES IRRESPONSABLES SYNDICAUX et nous le
revendiquons !

Paris le 19 janvier 2009